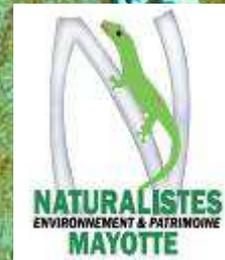


LA LETTRE DES NATURALISTES

NOVEMBRE 2018 – N°138



© Les Naturalistes de Mayotte

Association affiliée à



Membre des associations
et clubs pour l'UNESCO

L'ACTUALITE DES NATURALISTES

DECES DE MICHEL CHARLEUX, FONDATEUR DES NATURALISTES

Passionné d'archéologie et de botanique, ce professeur de mathématiques avait fondé en 1999 l'association des Naturalistes de Mayotte.

Avec l'association il avait ensuite créé en 2001 le premier musée de Mayotte : l'écomusée de la vanille et de l'ylang à Jimawéni, commune de Sada (fermé en 2013 à la suite d'un litige foncier entre les propriétaires du terrain).

Enseignant au lycée de Sada de 1997 à 2001, il s'était par la suite installé en Polynésie où il avait mené des chantiers archéologiques aux îles Marquises. Il était revenu en visite à Mayotte il y a une dizaine d'années pour resserrer les liens avec ses successeurs à la tête de l'association.

Les Naturalistes rendent hommage à ce militant dynamique et passionné qui a fait beaucoup pour Mayotte.

LA FETE DE L'ENERGIE...EN 3 RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER!

L'Espace Info Energie organise la 5ème édition de la Fête de l'énergie du 26 octobre au 10 novembre.

Au programme des rendez-vous avec les scolaires et le tout public :

- **Vendredi 26 octobre à 9h00**, intervention auprès des BTS Immobilier pour parler Eco-construction
- **Vendredi 26 octobre à 18h à l'hôtel Maharajah**, un café Naturaliste sur « La construction en brique de terre : une architecture durable » (Cf. page suivante),
- **Vendredi 2 novembre** visite de la centrale EDM de Longoni.

Vendredi 9 novembre à partir de 17h30 à la Croisette pour la projection de l'extrait du documentaire « Demain » portant sur l'énergie qui sera suivi d'un débat.



Samedi 10 novembre de 8h à 13h Place de la République sur la thématique de l'architecture durable. De nombreux partenaires seront sur place pour vous présenter leur mission mais aussi vous conseiller sur les différentes manières de faire des réductions d'énergie.

Un défi famille à énergie positive vous sera présenté.

LA FILIÈRE BRIQUE DE TERRE : UNE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION À PART ENTIÈRE!

Dans les années 1970 un constat relève la grande précarité de l'habitat avec plus de **90% identifié comme insalubre**. 30 ans après, ce sont près de **20 000 logements qui ont été construits** grâce à la prise en compte de la réalité du territoire par la direction de l'Équipement locale et la Société immobilière de Mayotte.

Cet essor a nécessité des mesures d'accompagnement, des outils et des projets conçus pour servir l'usage et le savoir-faire et entraîné la création de filières de formation, d'ateliers de menuiserie et de charpente, **de filières de production de briqueteries** ou encore d'une centrale d'achat des matériaux.

La brique de terre n'est un excellent matériau que si ses caractéristiques et ses performances sont prises en compte dès la conception de l'ouvrage. Elle permet aussi l'utilisation de **techniques particulières** : voûtes, dômes et surtout les arcs qui ont été largement utilisés en substitution du béton.

La construction en brique de terre compressée (BTC) présente plusieurs avantages :

- **Bon isolant thermique** qui permet de faire des économies d'énergie et contribue à l'action contre l'émission de gaz à effet de serre,
- **Produit local** qui ne nécessite pas d'importation (circuit court) et peut créer de l'emploi local.

Maintenant que la BTC est labellisée, c'est un nouveau départ pour ce type de construction.

Rendez-vous Vendredi 26 octobre 2018 à 18h à l'Hôtel Maharajah, pour échanger avec Mustoihi MARI et Vincent LIETAR de l'association ART.TERRE et en savoir davantage.

Ce Café se déroule dans le cadre de la Fête de l'Énergie.

The poster features a green and orange color scheme. At the top left, there are logos for 'NATURALISTES MAYOTTE' and 'INFO ÉNERGIE MAYOTTE'. The text 'ENTREE LIBRE' is in the top right. The main title 'LES CAFES NATURALISTES' is in large, bold, green letters. Below it, in smaller white text, is 'dans le cadre de la Fête de l'énergie'. The date and time 'Vendredi 26 oct. 2018 à 18h00' are prominently displayed in white on a green background. The location 'Hôtel Maharajah' is also in white. The theme '« La construction en brique de terre : une architecture durable »' is written in black on a green banner. At the bottom, a photograph shows a brick being laid on a wall, with the text 'Intervenants : Mustoihi MARI et Vincent LIETAR de l'association Art.Terre' overlaid.

ASSISES DE LA PROPRETE URBAINE

La commune de Mamoudzou a pris l'excellente initiative d'organiser des Assises de la propreté urbaine du 23 au 25 octobre à la MJC de Mgombani. L'association a participé aux différents comités de pilotage menant à la réalisation de ces journées.

The poster shows a group of people (a man, a woman, and two children) standing on a beach with a trash can and some litter. The text 'ASSISES DE LA PROPRETE URBAINE' is written in a blue banner. On the right, a white box contains the text: 'QUELLE PROPRETE POUR MAMOUDZOU ? PARLONS-EN LES 23, 24 ET 25 OCTOBRE À PARTIR DE 9h00 À LA MJC DE MAMOUDZOU'. At the bottom, there is a row of logos for various organizations including '74', 'cooemo', 'MJC', 'JOM', 'Mayotte', and others.

CONFERENCE SUR L'HISTOIRE SUCRIERE A MAYOTTE AU CUFR le 2 novembre

C'est peu après la prise de possession de l'île, au milieu du XIXe siècle, que **Mayotte s'est transformée en « île à sucre »** : plantation de cannes, transformation du sucre dans des usines venues tout droit d'Europe, immigration de plusieurs milliers de travailleurs engagés dont la plupart feront souche à Mayotte.

Moins de 50 ans plus tard l'industrie sucrière est pratiquement abandonnée, l'histoire sucrière aura été de courte durée mais elle a laissé des traces encore visibles sur la quinzaine de sites d'usines que comptait Mayotte à l'époque.

Michel Charpentier, président de l'association, présentera une conférence sur cette histoire sucrière à Mayotte le

**Vendredi 2 novembre
à 12h30 au CUFR à Dombéni.**



FETE DE LA SCIENCE du 12 au 17 novembre 2018

L'association des Naturalistes de Mayotte sera présente pendant les 6 jours de la fête de la science en vous proposant de multiples et diverses animations. Nous vous y attendons nombreux!



SEMAINE EUROPEENNE DE LA REDUCTION DES DECHETS (SERD) du 17 au 25 novembre

La 10^e édition de la SERD qui aura lieu du **17 au 25 novembre** prochain est l'occasion de sensibilisation à la prévention des déchets, toujours dans l'esprit que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas!

De nombreuses actions ont lieu dans toute l'Europe et s'inscrivent dans les axes suivants:

- prévention du gaspillage alimentaire ;
- réemploi/réparation/réutilisation ;
- promotion du compostage ;
- prévention des déchets : éco-conception, lutte contre le suremballage, les produits jetables... ;
- prévention des déchets dangereux



Les Naturalistes mettront l'accent cette année **sur la réduction des emballages plastiques** afin de réduire la pollution du lagon.

L'association demandera notamment au préfet **d'appliquer l'interdiction des sacs plastiques** dans les commerces. Cette mesure aurait dû être appliquée depuis le 1er janvier 2016.

Elle conseillera aussi aux administrations, entreprises, associations de remplacer les traditionnelles distribution de bouteilles d'eau pendant les réunions par des solutions ne produisant pas de déchets plastiques, comme la fontaine à eau avec des gobelets réutilisables.



Si vous aussi vous souhaitez porter une action, allez sur le site : <https://serd.ademe.fr/> , regarder le guide du porteur qui est en ligne et laissez-vous guider!

AIDEZ-NOUS A SAUVER LA COULEUVRE DE MAYOTTE!



Depuis le 1^{er} Juin 2018 un projet, financé par le fond Best-RUP (subvention européenne), est en cours pour réaliser un Atlas de distribution des reptiles et amphibiens de Mayotte.



La couleuvre de Mayotte est une espèce endémique (c'est-à-dire qu'on ne la trouve qu'à Mayotte et nulle part ailleurs dans le monde). C'est la plus rare, la plus insaisissable et la plus fortement menacée de toutes les espèces de reptiles et d'amphibiens de Mayotte. Si rien n'est entrepris pour assurer sa protection, cette espèce est vouée à disparaître de Mayotte et donc du reste de la Terre, menacée par la prédation par les carnivores introduits, comme la Civette Indienne (*Viverricula indica*), les chats et l'Homme, c'est-à-dire nous tous ! Et oui, elle est souvent retrouvée morte tuée par l'Homme en raison de la crainte qu'elle suscite, à tort !

Cette espèce est totalement inoffensive et elle est dépourvue de crochets à venin.

Endémique, elle fait partie du patrimoine mahorais unique et irremplaçable.

Aidez-nous à la protéger !



Ainsi nous lançons un appel à chaque citoyen pour contribuer à ce projet en rapportant ses propres observations que ce soit chez lui, sur son lieu de travail ou encore lors de balades et randonnées.

Les observations de la très rare couleuvre de Mayotte permettront d'améliorer les connaissances de cette espèce discrète pour mieux la protéger et préserver ce qui fait la particularité de l'île au lagon.

Alors n'hésitez pas à contacter les porteurs de projets pour obtenir des informations supplémentaires ou faire part de vos observations car chaque donnée compte.

Prenez une photo si possible !

Contacts :

Facebook : Atlas des reptiles et amphibiens de Mayotte
<https://www.facebook.com/groups/689831558075348/>

Email : gnoha976@gmail.com
remy.eudeline@gmail.com

UN POINT SUR LES BRÛLIS...

Il y a quelques mois, nous avons salué la publication de l'arrêté préfectoral limitant les brûlis, tout en déplorant l'insuffisance des moyens pour en assurer l'application.

Octobre et novembre sont traditionnellement l'époque des brûlis et il suffit de se promener dans la nature pour constater que la situation n'a guère changé par rapport aux années précédentes : des panaches de fumée témoignent un peu partout de la non application de la nouvelle réglementation.



Dans la presqu'île de Saziley, qui est en outre un espace protégé pour préserver ce qui reste de forêt sèche naturelle, les brûlis continuent de sévir en transformant ces espaces naturels protégés en zone agricole.



Rappelons les grandes lignes de la nouvelle réglementation sur les brûlis :

- Le « feu courant » c'est-à-dire le brûlis de végétaux sur pied, est interdit toute l'année.
- L' « incinération », c'est-à-dire le brûlis de végétaux préalablement coupés et rassemblés en tas, ne peut être autorisé pendant la saison sèche (juillet à décembre inclus) que **sous réserve de déclaration préalable et de réponse écrite de la DAAF**, et avec certaines contraintes supplémentaires.

Comme aucune publicité n'a été faite de cette nouvelle réglementation, la forêt va continuer de partir en fumée (150 hectares par an en moyenne au cours des dernières années), y compris des restes de forêt primaire...

LE BELVEDERE DE SAZILEY EST TOUJOURS SUR PIED!!!



La rumeur avait couru d'une **possible destruction du belvédère** du chemin des crêtes de Saziley.

Si une partie de la construction a effectivement été détruite, le belvédère lui-même a été réparé.

Il continue donc d'offrir aux randonneurs un **superbe point de vue à 360°** sur le sud de Mayotte.

DECHETS ET MANGROVES : UN GRAND PROJET POUR LES ECOLES (Appel à participation)



Les Naturalistes organisent au cours de cette année scolaire 2018-2019 un grand projet pour l'enseignement primaire intitulé « Avec mon école je protège ma mangrove ». Ce projet, qui concernera plusieurs centaines de classes,

a pour objectifs de :

- Sensibiliser les élèves (et leur parents) à la gestion des déchets et à la prévention des risques sanitaires liés aux déchets,
- Faire découvrir ce milieu naturel que sont les mangroves (où terminent souvent les déchets) et les nombreux services que rend cet écosystème, notamment pour la faune marine et pour la protection du littoral.

Le projet sera financé, les écoles n'auront pas à demander des moyens.

Si vous êtes enseignant et intéressé par ce projet, contactez nous pour voir avec vous et l'institution scolaire comment vous y associer :

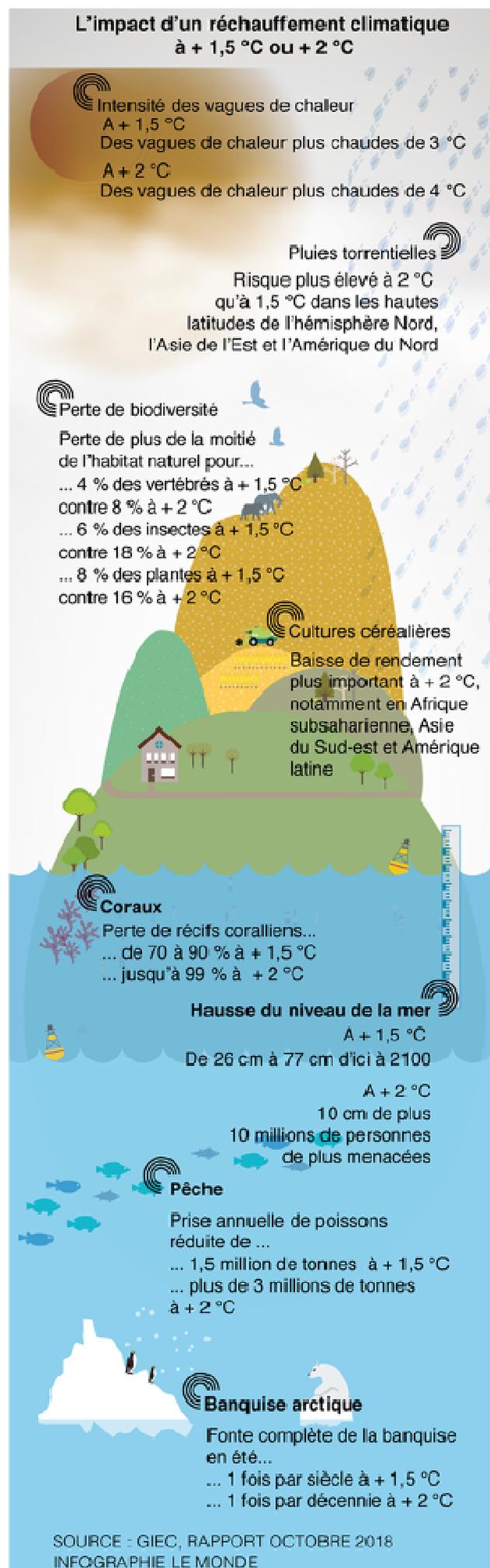
naturalistes.mayotte@wanadoo.fr



Le GIEC vient de publier, à l'intention des gouvernements de la planète, deux principaux scénarios selon le degré de réchauffement des températures par rapport aux niveaux pré-industriels : à +1,5° et à +2°.

On notera en particulier l'impact très important sur les récifs coralliens.

LE RAPPORT 2018 DU GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat)



POUR L'INTERDICTION DES PESTICIDES

Lors de l'adoption par le Parlement de la récente loi sur l'alimentation, les lobbys de l'industrie chimique et de l'agroalimentaire ont réussi à s'opposer à l'interdiction des pesticides chimiques dans l'agriculture et notamment du **glyphosate**, produit par la firme Monsanto et fortement suspecté d'être cancérigène.

L'utilisation massive des pesticides en agriculture a certes permis d'augmenter la production, mais avec le recul de plusieurs décennies on mesure mieux aujourd'hui les conséquences sur l'environnement et la santé.

En supprimant toutes les plantes « inutiles » pour la production agricole (comme les coquelicots), les pesticides réduisent fortement la diversité du vivant, végétal et animal :

- ↘ de la population d'insectes en Europe de 80%,
- ↘ de celle des oiseaux de 23% ou des chauves-souris de 46% (qui se nourrissent de plantes ou d'insectes) en France ces dernières années.

Les pesticides participent activement à l'érosion de la biodiversité, ils présentent aussi des risques pour la santé.



Rappelons qu'une pomme reçoit en moyenne 30 traitements aux pesticides avant de se retrouver dans notre assiette.



Souvenons nous aussi que la vente de tomates a été interdite plusieurs mois à Mayotte en raison d'utilisation abusive de pesticides dans les cultures.

L'exemple du **chlordécone**, utilisé pendant plusieurs décennies dans les bananeraies des Antilles françaises est particulièrement éloquent.

Cet insecticide très efficace contre le charançon de la banane est :

- en 1979, classé « **cancérogène possible** » par l'OMS (organisation mondiale de la santé). I
- dès 1976, il avait été interdit préventivement aux Etats Unis.
- dans les années 80, il est cependant abondamment utilisé aux Antilles françaises
- en 1990, la France décide enfin son interdiction mais le lobby des planteurs de bananes obtient l'autorisation d'utilisation jusqu'à écoulement des stocks en 1993.

Le chlordécone est une substance très toxique qui se diffuse aussi bien dans l'air, dans l'eau et surtout dans les sols et les nappes phréatiques. Le quart des sols des départements antillais est considéré pollué au chlordécone ainsi que les productions agricoles, végétales ou animales qui se développent sur ces sols. La concentration dans les eaux et dans les sols est parfois supérieure à 100 fois la norme maximum. Un rapport du BRGM (bureau de recherche géologique et minière) estime que la toxicité des sols pourrait persister pendant plusieurs **milliers d'années**.

Mais il y a plus inquiétant : plus de 90% des Antillais ont été exposés, à des doses diverses, au chlordécone. Cette substance étant un **perturbateur endocrinien**, elle peut être responsable de prématurité, de stérilité masculine et de certains cancers comme celui de la prostate dont la Martinique détient le record du monde...

Récemment une pétition intitulée « **Nous voulons des coquelicots** » s'est rapidement développée sur les réseaux sociaux pour demander aux députés l'interdiction des pesticides chimiques. Elle a déjà dépassé les 300 000 signataires.



NOUS VOULONS
DES COQUELICOTS

Si vous souhaitez vous associer à cette pétition vous pouvez le faire en la signant sur internet <https://nousvoulonsdescoquelicots.org/> ou sur papier dans nos locaux.

Calendrier des sorties Naturalistes



- Novembre 2018 -



Sorties nécessitant un prépaiement obligatoire

Sorties nécessitant un supplément au tarif de base (prestation extérieure) 

Les sorties "petits naturalistes" sont destinées aux jeunes enfants accompagnés d'au moins un de leurs parents. 

Samedi 27 octobre

Mont Bénara au départ de
Miréréni Kéli

Lydie:

championlydie21@gmail.com

RAPPEL

Dimanche 28 octobre (matin)

Visite d'une vanilleraie et des
bambous géants de Kwalé

Odile :

ofrandos@gmail.com

COMPLET

Jeudi 1er novembre (matin)

Mont Choungui

Annick et Bernard :

bernard.roche@live.fr

Samedi 3 novembre (matin)

Crêtes de Chiconi et le
sentier vanille

Odile :

ofrandos@gmail.com

Dimanche 4 novembre (matin)

Visite d'une vanilleraie et des
bambous géants de Kwalé

Odile :

ofrandos@gmail.com

COMPLET

Dimanche 4 novembre

Saziley par les crêtes

Cathy et Jean-Christophe :

kty.bagarry@gmail.com

RAPPEL

Mercredi 7 novembre (matin)

Ancienne usine sucrière
de Soulou

Marie-Annick:

marie.a231016@gmail.com



Dimanche 11 novembre (matin)

Visite d'une vanilleraie et des
bambous géants de Kwalé

Graziella :

grzll.pegon@gmail.com

Dimanche 11 novembre (matin)

Les crêtes de Tsoundzou

Odile et Laurence :

ofrandos@gmail.com

Dimanche 11 novembre

Dapani-Charifou

Laurent et Valérie:

laurentlambrecht@hotmail.com

Vendredi 16 nov. (après-midi)

Coucher du soleil au lac Dziani
et belvédère de Moya

Odile:

ofrandos@gmail.com

Samedi 17 novembre (matin)

Kayak à Iloni



Valérie et Guy:

secretariat@naturmay.org

Samedi 17 novembre

**Les petits naturalistes :
Balade le long de l'Ouroveni**

Agnès :

petits.naturalistes@orange.fr

Dimanche 18 novembre

Chirongui—Tsimkoura

Laura et Tobias:

1lfreyburger@gmail.com

Samedi 24 novembre (matin)

Crêtes de Bandrélé

Valérie :

valeriemagnat.lesnaturalistes@gmail.com

Samedi 24 novembre

Atelier de cuisine mahoraise

Agnès et Olivier :

sensa38@gmail.com

Samedi 24 novembre

**Mont Bénara au départ
de Miréréni Kéli**

Lydie :

championlydie21@gmail.com

Dimanche 25 nov. (matin)

Kani Kéli : crêtes et littoral

Annick et Bernard :

bernard.roche@live.fr

Dimanche 25 novembre

**Visite archéologique de
Petite Terre**

Thierry et Nadine :

tetnby@sfr.fr

Samedi 8 décembre (matin)

Visite historique de Dzaoudzi

Odile et Myriam :

ofrandos@gmail.com



Pour s'inscrire à une sortie, il faut:

- ↳ Adhérer à l'association pour accéder aux activités (cotisation annuelle et individuelle de 10€),
- ↳ Contacter uniquement par mail le bénévole accompagnateur indiqué sous la sortie,
- ↳ Le tarif de base d'une sortie est de 4€. A cela peut s'ajouter le prix des prestations extérieures (repas, kayak, bateau,...)

Dans ce cas, le règlement doit avoir été effectué avant la sortie.

- ↳ Pour des demandes de covoiturage, précisez vos besoins à l'accompagnateur ou consultez le site

www.covoiturage-mayotte.fr



Les Naturalistes, environnement et patrimoine de Mayotte

02.69.63.04.81– secretariat@naturmay.org – www.naturalistesmayotte.fr

10, rue Mamawé - 97600 MAMOUDZOU (près de Conseil Départemental et de l'église)